

M. Abbou : Le Gouvernement déplore la décision de grève

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 24-01-2009 23:27:01

Le ministre délégué chargé de la modernisation des secteurs publics, M. Mohamed Abbou a indiqué que "le gouvernement déplore" que certaines centrales syndicales aient décidé d'observer, vendredi, une grève dans les secteurs de la fonction publique, des collectivités locales et des institutions publiques à caractère administratif, bien qu'il ait accédé à nombre de leurs revendications dans le cadre du dialogue social.

Dans une déclaration à la MAP, M. Abbou a relevé que ces revendications portent notamment sur la mise en OEuvre des engagements du gouvernement lors du round du dialogue social d'avril 2008, dont l'amélioration du revenu des citoyens à travers l'augmentation des salaires, la baisse de l'impôt sur le revenu, l'augmentation des allocations familiales et des retraites civiles et militaires et la révision du quota réservé à la promotion interne.

Toutes ces mesures, a rappelé le ministre, ont coûté plus de 16 milliards dhs au budget de l'Etat sur la période 2008/2010 au lieu de 2012, tel que convenu lors du 1er round, outre la subvention de plusieurs produits de première nécessité par le biais de la caisse de compensation.

D'autre part, a-t-il poursuivi, le gouvernement a accédé à plusieurs autres revendications financières, notamment l'octroi d'indemnité aux personnes (quelque 60.000 fonctionnaires) qui travaillent dans les zones reculées et en milieu rural particulièrement dans les secteurs de l'enseignement et de la santé, précisant que l'entrée en vigueur de cette mesure est prévue pour le 1er janvier 2009.

Les mesures gouvernementales consistent également à activer la régularisation de la situation, sur deux années, de près de 70.000 fonctionnaires et agents de l'Etat et des collectivités locales classés dans les échelles de 1 à 4, a-t-il ajouté, précisant que ces deux dernières mesures ont coûté près d'un milliard dh au budget de l'Etat.

Le ministre a, en outre, rappelé que le gouvernement a décidé d'augmenter le seuil du salaire minimum exonéré de l'impôt sur le revenu et de confier l'examen de la grille des salaires à un bureau d'étude spécialisé, notant que cette étude sera prête en 2010 et ses recommandations seront mises en OEuvre après leur examen par les partenaires sociaux.

"Le gouvernement demeure attaché aux principes et vertus du dialogue responsable et continue de considérer les syndicats comme des partenaires primordiaux dans la consécration de la paix sociale et la réalisation du développement du pays", a-t-il affirmé.

Trois syndicats (ODT, FDT et l'Union syndicale des fonctionnaires) ont affirmé que les deux grèves nationales auxquelles ils ont appelé les 23 janvier et le 10 février au niveau de la fonction publique, des collectivités locales et des établissements publics, interviennent en signe de protestation contre l'approche adoptée par le gouvernement au sujet de la situation sociale et l'échec du dernier round du dialogue social.

Les trois centrales syndicales ont fait savoir que ces deux débrayages sont motivés par la non-satisfaction du minimum des revendications de la classe ouvrière et par la poursuite des hausses des prix des produits alimentaires de base et des services.

Ces mêmes syndicats projettent un deuxième débrayage le 10 février prochain, rappelle-t-on.

MAP